



Finances – Economie – Emploi  
Formation et Chambres consulaires

**OBJET : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026**

**EXPOSE**

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, dans l'attente de l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation accordée par l'assemblée délibérante doit alors préciser le montant et l'affectation des crédits.

Pour ce qui concerne le budget principal, il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Budget principal	Rappel crédits votés BP 2025	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget principal
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	260 000,00 €	65 000,00 €	50 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	847 000,00 €	211 750,00 €	100 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	768 100,00 €	192 025,00 €	150 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	6 101 667,14 €	1 525 416,79 €	1 500 000,00 €
27 – autres immobilisations financières	15 000,00 €	3 750,00 €	3 500,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « SICTOM (TEOM) », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

SICTOM	Rappel crédits votés BP 2025	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	713 000,00 €	178 250,00 €	150 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	2 916 502,62 €	729 125,66 €	700 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « ordures ménagères REOM », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

REOM	Rappel crédits votés BP 2025	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	60 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	215 439,53 €	53 859,88 €	50 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Immobilier d'entreprises », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Immobilier d'entreprises	Rappel crédits votés BP 2025	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	50 000,00 €	12 500,00 €	10 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	50 000,00 €	12 500,00 €	10 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	384 034,29 €	96 008,57 €	50 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Office de Tourisme Intercommunal », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Office de Tourisme Intercommunal	Rappel crédits votés BP 2025	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	25 000,00 €	6 250,00 €	5 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	42 682,19 €	10 670,55 €	5 000,00 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 9 décembre dernier.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal et des budgets annexes SICTOM (TEOM), Ordures ménagères REOM, immobilier d'entreprises et Office de Tourisme Intercommunal dans la limite des crédits indiqués ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance

Lucie PAUL

Le Président

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18



Le Président,

Alain HUNAULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le onze décembre deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAÏ	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025



Le Président,

Alain HUNAUT